



Office des Sports  
Saint-Méen  
Montauban

## Office des Sports Saint Méen Montauban

46, rue de St Malo

35360 Montauban

[info@officedessports-saintmeenmontauban.fr](mailto:info@officedessports-saintmeenmontauban.fr)

# ***Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Office des Sports Saint Méen Montauban***



## Office des Sports Saint-Méen Montauban

### ASSEMBLEE GENERALE 2020

**22 OCTOBRE 2021  
MONTAUBAN DE BRETAGNE**



Le vendredi 22 octobre 2021 à 20h, les membres de l'association : Office des Sports Saint Méen Montauban se sont réunis au Centre Victor Hugo à Montauban de Bretagne  
Ouverture de séance à 20h10 - Nombre de présents : 29.

Excusés : ROUAUX Claudia, CHEVREL Philippe, FAILLE Charlotte & COURTEILLE Anne-Françoise

L'assemblée est présidée par le Président, Vincent PALARIC.

Il demande aux membres présents de voter l'approbation du compte rendu de l'AG 2019 et celle-ci est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

◆ **Assemblée Générale Ordinaire Office des Sports Saint Méen Montauban**

- Rapport Moral du Président
- Rapport d'Activités 2020
- Rapport Financier 2020
- Mode de Fonctionnement / Tarification
- Budget Prévisionnel 2021
- Election des Membres du CA

Le Président adresse également ses remerciements à tous les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux pour les mises à disposition des salles et pour l'entretien de celles-ci, tous les Présidents et les représentants des associations ainsi que les éducateurs de l'Office pour leur travail remarquable sur le terrain ou au bureau pour le développement des propositions d'activités sportives.

**Rapport Moral – présenté par Vincent PALARIC, Président**

Mesdames, Messieurs, Bonsoir à tous

Bonsoir à tous les élus

A tous les maires, adjoints et conseillers municipaux

Je profite toujours de l'assemblée pour les remercier pour les mises à disposition des salles et pour l'entretien de celles-ci. Et de l'intérêt que vous portez tous au développement du sport.

Nous évaluons à 170 000€ de subventions indirectes

- Mise à disposition des bureaux et locaux de stockage (200€\*12)
- Mise à disposition des diverses salles 3 335 heures (à 50€)

Merci à tous les présidentes et présidents et les représentants des associations

Je n'oublierai pas nos salariés ; ils font tous un travail remarquable sur le terrain ou au bureau pour le développement des propositions d'activités sportives.

Et depuis mars 2020, ils ne font que s'adapter et trouver des solutions que nous puissions pratiquer.

Je déclare l'assemblée générale 2020 ouverte

Au Sommaire de ce soir, voici les points qui seront à l'ordre du jour :

Rapport moral

Une année bien compliquée que ce soit sur le plan technique mais aussi moral.

Depuis Mars 2020 avec l'arrêt brutal de toute activité, nous ne cessons de nous adapter aux multiples changements de protocole.

Tout d'abord sur le plan technique

Arrêt des activités,

Reprise partielle suivant les âges, suivant les lieux,

Communication très difficile

Et sur le plan moral

Plus de relation

Puis relations à distance

Incompréhension des adhérents

Heureusement, nos partenaires nous ont tous soutenu et nous n'avons pas rajouté les problèmes financiers.

Je ne m'étendrai donc pas sur le compte rendu moral car l'année 2020 est une année à oublier.

Maintenant, il faut reconstruire, mais il n'est pas évident car nous avons perdu des licenciés, des bénévoles.

Il faut quand même rester positif, nous voyons qu'avec les efforts de tous, la vie reprend et le besoin de sport, de relation humaine va nous permettre de rebondir.

Je vous propose de clore le bilan moral et de passer au vote.

**Vote du rapport moral :**

**Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.**

**Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.**

## Rapport d'Activités 2020 – présenté par Vincent PALARIC, Président

- Une Equipe Compétente
- Plan d'Action de l'OCS
  - Axe 1\_Soutenir le tissu associatif local
  - Axe 2\_Promouvoir le sport en direction des jeunes
  - Axe 3\_Rendre la pratique accessible à tous
  - Axe 4\_Développer des actions de nutrition dans les programmations sportives
  - Axe 5\_Contribuer au développement du réseau Sport Santé & Handicap sur le territoire Saint Méen / Montauban
  - Axe 6\_Soutenir les bénévoles des associations

Voir l'annexe ci-jointe :



**Vote du rapport d'activité :**

**Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.**

**Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.**

## Rapport Financier 2020 – présenté par Annick COLLIN, Trésorière

La trésorière précise que l'Office utilise le logiciel Basi Compta pour améliorer le suivi financier de l'association.

L'Office a demandé la validation des comptes par le cabinet ABAX de Saint-Méen-Le-Grand.

CHARGES		2020	2019
60-Achat	1,91%	5 319,43	2 062,10 €
61 - Services extérieurs	1,03%	2 884,71	3 064,16 €
62 - Autres services extérieurs	5,10%	14 248,31	20 345,02 €
63 - Impôts et taxes	0,00%	0	5 165,09 €
64- Charges de personnel	89,66%	250 309,27	186 236,61 €
65- Autres charges de gestion courante	2,30%	6 417,55	6 458,17 €
66- Charges financières	0,00%	0	- €
67- Charges exceptionnelles	0,00%	0	22 952,45 €
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0,00%	0	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>279 179,27</b>	<b>246 283,60 €</b>

Dont cotisation IFC (Indemnité de fin de carrière) 14 000€

### 2020

### Charges/ Dépenses

PRODUITS		2020	2019
70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	16,85%	54 521,46 €	93 869,99 €
74- Subventions d exploitation	62,05%	200 747,64 €	113 618,10 €
75 - Autres produits de gestion courante Dont cotisations	6,09%	19 697,20 €	9 890,39 €
76 - Produits financiers	0,04%	120,65 €	94,32 €
77 - Produits exceptionnels	13,61%	44 017,43 €	328,46 €
78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00%	- €	- €
79 - transfert de charges	1,37%	4 418,38 €	4 374,60 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>323 522,76 €</b>	<b>222 175,86 €</b>

Activité partielle : 29 418€

IJ arrêt Anne Sophie, Elise et garde d'enfant : 14 598€

### 2020

### Produits/Recettes



## RÉSULTATS COMPTABLE 2020

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>279 179,27€</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>323 522,76€</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>+ 44 343,49€</b>

Subvention  
conférence financeur  
arrivée en 2020 → **+ 24 640,00 €**

Activité partielle → **+ 29 418,00€**

## RÉSULTATS COMPTABLE 2019

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>246 623,33€</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>222 175,86€</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-24 107,74€</b>

Report de charge  
2018 qui n'avait pas  
été comptabilisé → **- 22 952,45 €**

Subvention  
conférence financeur  
arrivée en 2020 → **+ 24 640,00 €**

**Vote du rapport financier 2019 :**

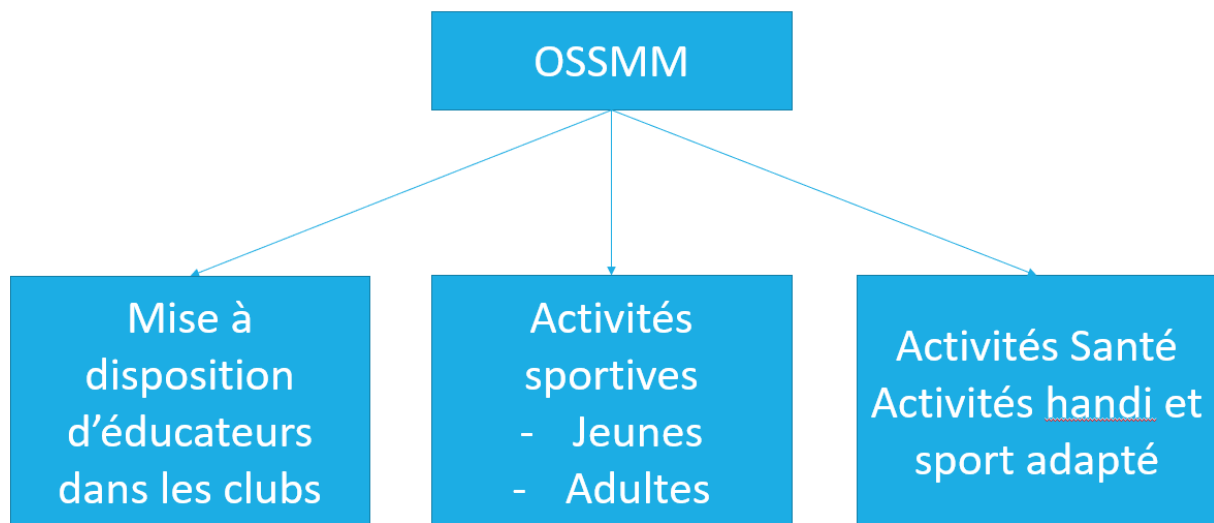
**Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.**

**Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.**

-----

## Mode de Fonctionnement / Tarification – présenté par Vincent PALARIC, Président

Vincent PALARIC réprecise que l'Office est une association Loi 1901 qui a pour objectif de favoriser le développement de la pratique d'activités physiques et sportives sur le territoire Saint Méen Montauban.



### **Mise à disposition des éducateurs**

- Salaire chargé d'un éducateur = environ 30 000€ par an (pour 1 607 heures).  
Soit 18.66€ de l'heure
- Salarié effectue des semaines de 37 heures environ : 21 heures de face à face (le reste = trajets, préparations...)
- Calcul du coût de l'heure de face à face :  $37 \times 18.66 / 21 = 32.87€$  (hors déplacements, frais de formation...)
- Grâce aux subventions, nous les facturons (en 2020)
  - 21€/heure pour le publique mineur
  - 25€/heure pour le publique majeur

### **Multisport & Sport Santé Handicap**

- 1 heure de pratique/semaine, sur 30 semaines (coût réel 32.87€), soit 986€/an pour un créneau
- Environ 14 personnes (en moyenne) par créneau, soit une coût de revient de 70.50€ (hors déplacements, frais de formation...)
- Grâce aux subventions, nous avons une adhésion à
  - 70€ pour les enfants
  - 70€ pour les adultes + le coût de la licence (30€)



## Budget Prévisionnel 2021 – présenté par Vincent PALARIC, Président

CHARGES	PREVI 2021	%	PRODUITS	PREVI 2021	%
<b>60-Achat</b>	<b>7 100,00 €</b>	<b>2,82%</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>63 000,00 €</b>	<b>25,05%</b>
Achats d'études et de prestations de services	200,00 €	0,08%	Prestation de services	8 000,00 €	3,18%
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 000,00 €	0,80%	Vente de marchandises	- €	0,00%
Fournitures non stockables ( eau, énergie, carburant)	400,00 €	0,16%	Produits des activités annexes	55 000,00 €	21,87%
Fourniture d'entretien et de petit équipement	4 000,00 €	1,59%			0,00%
Autres fournitures	500,00 €	0,20%			0,00%
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>5 900,00 €</b>	<b>2,35%</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>141 503,00 €</b>	<b>56,26%</b>
Sous traitance générale	1 000,00 €	0,40%	Etat: ANS	14 150,00 €	5,63%
Locations	500,00 €	0,20%			0,00%
Entretien et réparation	1 500,00 €	0,60%	Région(s):	- €	0,00%
Assurance	2 500,00 €	0,99%	2020 – 200K€		0,00%
Documentation	200,00 €	0,08%			0,00%
Divers	200,00 €	0,08%	Département(s):	39 000,00 €	15,51%
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>22 903,00 €</b>	<b>9,11%</b>	Conférence des Financeurs	33 353,00 €	13,26%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	0,00%	Commune(s):		0,00%
Publicité, publication	2 000,00 €	0,80%	Communes (Pays de St Méen)		0,00%
Déplacements, missions	14 403,00 €	5,73%	subvention Communauté de Communes	55 000,00 €	21,87%
Frais postaux et de télécommunications	3 000,00 €	1,19%	Organismes sociaux (à détailler):		0,00%
Services bancaires, autres	3 500,00 €	1,39%	Fédération		0,00%
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	Fonds européens		0,00%
Impôts et taxes sur rémunération	- €	0,00%	ASP		0,00%
Autres impôts et taxes	- €	0,00%	Autres recettes (précisez)		0,00%
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>208 300,00 €</b>	<b>82,82%</b>	Fondation - AAP		0,00%
Rémunération des personnels	139 000,00 €	55,27%	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>5,96%</b>
Charges sociales	68 000,00 €	27,04%	Dont cotisations	15 000,00 €	5,96%
Autres charges de personnel	1 300,00 €	0,52%	<b>76 - Produits financiers</b>		0,00%
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>7 300,00 €</b>	<b>2,90%</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>32 000,00 €</b>	<b>12,72%</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>		0,00%
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>79 - transfert de charges</b>		0,00%
<b>68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>251 503,00 €</b>	<b>100,00%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>251 503,00 €</b>				

### Tarification 2021 / 2022

#### TARIF 2021-2022 Idem à 2020-2021

21€ pour les enfants + 0€ déplacement

25€ pour les adultes+ 0€ déplacement

25€ pour les écoles, structure... + temps de préparation (+20%) + déplacement

0,35€ pour les déplacements

#### TARIF 2021-2022

**Multi-Sport enfants** adhésion à l'Office : 70€ (pas de licence)

**Sport Handi et Adapté** adhésion à l'Office : 70€ + 0€ de licence si accord de CNDS (au lieu de 30€) + la deuxième activité à 25€

**Sport santé** (santé, Mon poids, marche...) (+60ans) frais admin : 10€ car le coût de la licence et des éducateurs est pris en charge par la subvention exceptionnelle de la conférence des financeurs

**Sport santé** (santé, Mon poids, marche...) (-60ans) adhésion à l'Office : 70€ + 30€ de licence ou 10€ de licence si non imposable. La deuxième à 45€

### **Vote du budget prévisionnel**

**Résultat du vote : 0 abstention, 0 voix contre.**

**Le rapport d'activité est donc adopté à l'unanimité.**

## **Election des Membres du CA**

Deux membres ont fait part de leur souhait de démissionner :

Paulette JALLIER et Lionel Aoustin

Les membres suivants ont exprimé leur volonté de rester :

Vincent PALARIC, Annick COLLIN, Denise DEMAY, Jean-Michel FARRUGIA, Annette LELU, Hubert LORAND, Sylvie DELALANDE, Nicolas LE VAILLAND, Bernard COUDRON, Alain SEVER, Lydie MEAL, Sonia CHOYER.

Un appel à candidatures est lancé pour que des bénévoles intègrent le CA pour limiter l'investissement de chacun.

### **Election des membres du CA :**

**L'ensemble des personnes citées sont élues à l'unanimité.**

En conclusion, la parole est donnée aux élus : M. Roger MORAZIN (Conseiller Départemental) et M. Gilles LEMETAYER (Vice-Président Communauté de Communes Saint Méen Montauban) prennent la parole.

Questions diverses

L'assemblée générale de l'OFFICE DES SPORTS SAINT MEEN MONTAUBAN est close à 22h15.